

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret à Émile Venet, 23 juin 1895](#)

Marie Moret à Émile Venet, 23 juin 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (78r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet, 23 juin 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47013>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[23 juin 1895](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Venet, Émile](#)

Lieu de destinationLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

RésuméIndique à Venet qu'à l'occasion de leur rencontre de la veille, elle a oublié de lui compter la surveillance de la maison de Lesquielles en sus des travaux qu'il a effectués. Demande si Venet peut venir à nouveau au Famelistère.

Mots-clés

[Économie domestique](#)

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
23 Juin 1899

Monsieur Benet,
Société des Regains de Louve,

Nous avons fait un gros
oubli hier quand vous étiez
devenu me voir.

Je vous ai bien réglé
ce que je vous devais pour
travaux faits à ma
maison de Lesquielle,
mais il n'a pas été
question entre nous de
ce que je vous dois
pour vos bons soins
de surveillance. Cela
reste donc à régler.

Puisqu'en ce moment
vous ne travaillez pas,
si une promenade
vous ramenait à
Guise, j'en serais bien
contente de vous
revoir, car il me
faudrait de m'acquitter
envers vous.

Je vous prie d'agréer,
cher Monsieur,
l'expression de mes
meilleurs sentiments

M. Godin